



Demande d'affiliation à UNI

A retourner à:

UNI Global Union
8-10 Av. Reverdil
1260 Nyon (Suisse)

Fax: +41 22 365 2121
clementina.pagno@uniglobalunion.org
www.uniglobalunion.org

En soumettant la présente demande, le syndicat candidat à l'affiliation s'engage à se conformer aux Statuts d'UNI, confirme qu'il est un syndicat indépendant, libre et démocratique, et qu'il s'acquittera des obligations financières et autres découlant de son affiliation.

Informations générales

Nom du syndicat	
Abréviation	
Organe du syndicat ayant pris la décision de s'affilier (Comité exécutif, Congrès, etc.)	
Date de la décision	
Adresse postale	
Case postale	
Code postal	
Ville	
Pays	
Téléphone	+ ()
Fax	+ ()
E-mail	@
Site Internet	www.
Dirigeant principal	<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur
Nom	
Prénom	
Titre	



Langue de préférence pour les documents

<input type="checkbox"/> Français	<input type="checkbox"/> Allemand	<input type="checkbox"/> Anglais	<input type="checkbox"/> Espagnol	<input type="checkbox"/> Suédois
-----------------------------------	-----------------------------------	----------------------------------	-----------------------------------	----------------------------------

Informations sur le nombre d'adhérents

Effectifs totaux		Nombre à affilier à UNI	
------------------	--	-------------------------	--

Nombre d'adhérents à UNI selon le secteur économique et le genre (voir page 4):

Secteur	Femmes	Hommes	Total
Agences de travail temporaire			
Assurances sociales et services privés de santé			
Coiffure et esthétique			
Commerce			
Electricité			
Finance			
Graphique			
Industrie, Services aux entreprises et Technologies de l'information			
Jeu			
Médias, spectacle, arts et sport			
Poste et logistique			
Services d'entretien et de surveillance			
Télécommunications			
Tourisme			
Nombre total d'adhérents à UNI			

Pourcentage total d'adhérents engagés ou considérés comme cadre	0.00%
Pourcentage total d'adhérents de moins de 35 ans	0.00%

Nom de la centrale syndicale à laquelle votre syndicat est affilié

Autres (FSI) auxquelles votre syndicat est affilié



Complété par	
Nom	
Prénom	
Titre	
Lieu	
Date	
Signature	

La présente demande doit être accompagnée de
Statuts en vigueur de votre syndicat
Liste des membres du comité exécutif ou de l'organe équivalent avec sa désignation
Rapport des activités de votre syndicat au cours des 12 derniers mois



Directives pour la classification des adhérents dans les différents secteurs (page 2)

Agences de travail temporaire	Tout le personnel des agences de travail temporaire et les travailleurs en mission temporaire qui ont été placés par une agence de travail temporaire.
Assurances sociales et services privés de santé	Tous les employés des assurances sociales et de services privés de santé, y compris des hôpitaux et des cliniques.
Coiffure et esthétique	Tous les employés travaillant dans la coiffure et l'esthétique
Commerce et représentants de commerce	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les professions de salariés manuels ou non manuels dans le commerce de détail, le commerce de gros et tous ceux qui pour d'autres raisons sont définis comme des travailleurs du commerce. Tous les représentants de commerce. Cette appellation exclut les représentants qui ne vendent que des services, par exemple des assurances et ceux qui doivent être définis comme vendeurs de gros.
Electricité	Tous les travailleurs employés dans la production et la distribution d'électricité.
Finance	<ul style="list-style-type: none"> Tous les travailleurs des établissements bancaires et financiers. Tous les employés des établissements d'assurance vie et non vie y compris les agents d'assurance.
Graphique	Tous les employés du secteur graphique y compris ceux qui travaillent dans l'emballage, la transformation du papier et l'édition, la publicité (impression et publication), l'édition électronique, la pré-presses et le pré-média (impression et publication).
Industrie, Services aux entreprises et Technologie de l'information	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les professions de salariés non manuels dans l'industrie, les services aux entreprises et les technologies de l'information. Informatique et services connexes, recherche et le développement, activité juridique, comptabilité, audit, études de marché, publicité (bureaux), services de consultance, de management, d'ingénierie et de consultance technique. Les salariés, c'est-à-dire le personnel administratif, technique et d'encadrement, y compris les cadres et les directeurs. Les ingénieurs, chercheurs, scientifiques et techniciens - cadres et employés.
Jeu	Tous les employés et travailleurs des casinos et autres établissements de jeu.
Médias, spectacle, arts et sport	Tous les employés des médias, du spectacle et des arts, y compris ceux travaillant dans la publicité, l'audiovisuel, les établissements de divertissement, le sport, l'enregistrement audio, le câble/télé-réseau, le cinéma, la distribution de films et les salles, les institutions culturelles, les expositions, les laboratoires photo et la reproduction de bandes, la production cinématographique, les mass médias, le multimédia, le pré-média, les relations publiques, la radio, la télévision et le théâtre.
Poste et logistique	Tous les employés des services postaux et logistiques.
Services d'entretien et de surveillance	Tous les employés des services de nettoyage, sécurité, gardiennage et autres services connexes.
Télécommunications	Tous les employés des télécommunications et services connexes y compris ceux qui travaillent dans la transmission et le traitement de messages et d'informations de toutes formes.
Tourisme	Tous les employés des agences de voyage et des voyagistes.
Qui sont les cadres?	<p>Conformément au "Recueil de principes et de bonnes pratiques concernant les conditions d'emploi et de travail des travailleurs intellectuels" adopté par le Conseil d'administration du BIT, il faut entendre par travailleur intellectuel ou cadre, toute personne:</p> <ol style="list-style-type: none"> qui a terminé un enseignement et une formation professionnelle de niveau supérieur ou qui possède une expérience reconnue équivalente dans un domaine scientifique, technique ou administratif, et, qui exerce, en qualité de salarié, des fonctions à caractère intellectuel prédominant, comportant l'application à un haut degré des facultés de jugement et d'initiative et impliquant un niveau relativement élevé de responsabilité. <p>Cette notion englobe également toute personne répondant aux caractéristiques a) et b) ci-dessus qui détient, par délégation de l'employeur et sous son autorité, la responsabilité de prévoir, diriger, contrôler et coordonner les activités d'une partie d'une entreprise ou d'une organisation, avec le pouvoir de commandement correspondant.</p>